

«La Suisse, c'était le paradis après l'enfer»

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013

[Marc-Olivier Parlatano](#) [1]

HISTOIRE • De 1945 à 1947, cinq cents ex-déportées ont été accueillies en convalescence en Suisse. Un livre retrace cette action de solidarité méconnue.

Les options de publication

Non

Journaliste:

Marc-Olivier Parlatano

Un aspect peu connu de l'histoire suisse et française, et de l'après-guerre, est mis en lumière dans *Retour à la vie* par Eric Monnier, historien, bibliothécaire, et Brigitte Exchaquet-Monnier, infirmière de formation. Dans cet ouvrage, les auteurs racontent l'accueil en Suisse romande d'ex-déportées françaises de la Résistance entre 1945 et 1947. Durant presque deux ans, de l'été 1945 au printemps 1947, environ cinq cents ex-déportées, pour la plupart résistantes, dont Charlotte Delbo (1913-1985) et quelques juives parmi lesquelles Simone Veil (qui, plus tard, en tant que ministre française de la Santé, fera voter la «loi Veil» légalisant l'avortement) passent plusieurs mois de convalescence en Suisse. A l'initiative d'un comité d'aide suisse, de l'Association des déportées et internées de la Résistance (ADIR) et de Geneviève de Gaulle (nièce du général), neuf lieux ont accueilli ces survivantes des camps de Ravensbrück et d'Auschwitz. Quatre ans de recherches ont été nécessaires aux auteurs afin de retrouver des traces ainsi que des témoignages en France et en Suisse. L'ouvrage réunit en tout une douzaine de témoignages, dont celui de Noëlla Rouget, née en 1919, qui a séjourné après la Libération au chalet La Gumfluh à Château-d'Oex (Vaud), où elle a rencontré celui qui deviendra son conjoint et avec qui elle ira s'établir à Genève, où Noëlla vit toujours; elle était présente le 29 octobre à Genève à la Librairie du Boulevard lors d'une séance de dédicaces. A ce propos, deux autres rencontres sont prévues en Suisse romande avec les coauteurs du livre, à La Chaux-de-Fonds, librairie Payot (samedi 14 décembre à 10h30) et à Sion, librairie La Liseuse (dimanche 22 décembre à 15h).

Malgré des archives lacunaires, les deux auteurs ont reconstitué le contexte dans lequel ces accueils ont eu lieu et de quelle façon ils ont pu être financés, par le Don suisse (un organisme créé en 1944 afin de venir en aide aux victimes de la guerre) et par des conférences de Geneviève de Gaulle. Si, à de multiples reprises, la population suisse s'est montrée généreuse à l'égard des ex-déportées, les autorités fédérales, elles, ont été plus frileuses: les ex-déportées de la Résistance française ont été aidées, mais pour un temps, après quoi elles devaient quitter la Suisse. Il ne faudrait toutefois pas croire que les relations entre l'opinion publique suisse d'alors et les rescapées étaient au beau fixe; il arrivait que les Suisses, qui n'avaient pas connu les ravages du conflit mondial, aient du mal à comprendre ce que ces femmes avaient vécu. A noter à ce sujet, un témoignage laissé par Simone Veil, qui a gardé un souvenir amer de son séjour en convalescence en Suisse. Rien de tel chez Noëlla Rouget, pour qui son séjour de récupération en Suisse ressemblait au paradis après l'enfer. En bref, les deux auteurs ont réussi à préserver une mémoire rarement au premier plan et à retracer tout un pan d'histoire, celle du retour à la santé, à la dignité, à la vie des familles rescapées de l'extermination nazie. |

Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier, *Retour à la vie – L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947)*, éd. Alphil, 2013, 411 pp.

Le Courrier

[Suisse\(2399\)](#) [2][Livres\(728\)](#) [3][Histoire\(265\)](#) [4][Culture\(5436\)](#) [5][Camps\(3\)](#) [6][Seconde guerre mondiale\(4\)](#)

[7][Marc-olivier parlatano\(319\)](#) [8]

Vous devez être [loggé](#) [9] pour poster des commentaires